

AVIS A LA POPULATION

Les citoyennes et citoyens de la commune de Morlon sont convoqués en assemblée communale :

**LE MERCREDI 15 DÉCEMBRE 2021 A 20h00
A L'AULA DU CO DE RIAZ**

Tractanda

1. **Procès-verbal de l'assemblée du 19 mai 2021** (ne sera pas lu, étant publié dans le journal « L'Esprit » no 63; il est en outre à disposition auprès du secrétariat communal et figure sur le site internet de la commune).
2. **Diminution du coefficient d'impôts sur les personnes physiques à 81.3% de l'impôt cantonal de base, pour l'année 2022 uniquement**
3. **Budget 2022**
 - 2.1 Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissement
 - 2.2 Rapport de la commission financière
 - 2.3 Vote final du budget de fonctionnement et d'investissement
4. **Divers**

Le certificat COVID n'étant pas requis pour les assemblées du législatif, la distanciation sociale et le port du masque sont obligatoires durant toute la séance. Une liste des participants (nom et numéro de téléphone) sera établie afin d'assurer un éventuel traçage.

Morlon, le 29 novembre 2021

LE CONSEIL COMMUNAL